



1. La construction neuve en 2018

Comme dans les couronnes de l'aire urbaine de Rennes, le regain de la construction depuis 2016 s'est poursuivi en 2018 en Bretagne Romantique. Le bilan chiffré de 2018 pour le territoire est le suivant :

- Plus de 180 logements autorisés
- Plus de 190 logements mis en chantier

Cette tendance a été portée par le dynamisme de la production collective, avec 44 logements mis en chantier et 16 autorisations en 2018. Cependant, les autorisations délivrées dans l'individuel ont été en léger recul par rapport à 2017, et les mises en chantier ont stagné. Combourg et le secteur mixte ont continué à concentrer le marché de la construction neuve (84 % des logements autorisés et 90 % des logements commencés).

L'année 2019 affichera-t-elle le même dynamisme ? Compte tenu des autorisations délivrées en 2018, les mises en chantier seront certainement encore importantes. Toutefois, le faible nombre de logements autorisés sur le premier trimestre 2019 laisse entrevoir un léger repli de la construction. Le recentrage du PTZ, à partir de 2020, uniquement dans les communes des zones tendues, tandis que toutes les communes de la Bretagne Romantique appartiennent au zonage C pourrait en effet impacter la construction.

SOMMAIRE

- 182 logements autorisés en Bretagne Romantique en 2018, un niveau analogue à 2017
- Nouvelle hausse des mises en chantier de logements en 2018
- Un bilan de la construction neuve en deçà des objectifs de production retenus par le PLH de 2010

